



PS JEUNESSE : PROJET D'EMPLOYABILITÉ À SAINT-RÉMI

Vous êtes âgés de 25 ans et plus, vous demeurez dans la MRC des Jardins-de-Napierville et vous êtes sans emploi, ni aux études? Ce projet préparatoire à l'emploi pourrait s'adresser à vous! Il vise à acquérir les bonnes techniques de recherche d'emploi, à avoir de l'information sur le marché du travail, à découvrir les ressources de la région et à effectuer des stages en entreprise. Il est possible d'intégrer le groupe jusqu'au 5 octobre 2018 et il est offert à Saint-Rémi. Pour informations : contactez Karine ou Jessie chez PS Jeunesse au 450 992-1106 ou présentez-vous au 43, rue Chevrefils à Saint-Rémi.

SOIRÉE CANADIENNE DU 19 MAI 2018 (DVD)

Les personnes qui désirent se procurer la Soirée canadienne du 19 mai 2018 sur DVD peuvent le commander auprès de Gilles Daoust de la Société d'Histoire de Saint-Rémi, en téléphonant au 450 454-6029. Le coût est de 20\$ et doit être payé avec la commande. Il est à noter que les commandes seront acceptées jusqu'au 30 septembre 2018.

CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

Déjeuner collectif

Déjeuner au Centre, c'est plaisant, surtout qu'en discutant, c'est plus enrichissant. Le **mercredi le 5 septembre de 9h00 à 11h30**. Coût : 4\$/membres et 7\$/non-membre.

Journée Portes Ouvertes

Venez fêter avec nous le dévoilement de notre programmation « Automne 2018 ». Bienvenue aux nouvelles membres! C'est l'occasion pour vous de venir rencontrer les intervenantes et d'en savoir plus sur nos activités et nos services. Le **vendredi 7 septembre de 13h30 à 15h30**. Coût : gratuit. Informations : 450 454-1199.

RAPPEL DES ORGANISMES

INSCRIPTION AU COURS DE PATINAGE POUR LA SAISON 2018-2019

Le CPA les Jardins du Québec vous offre, à l'aréna de Saint-Rémi, des cours d'initiation au patinage (à partir de 3 ans au 1^{er} octobre) ou des cours plus avancés (semi-privés ou privés). Deux soirées d'inscription auront lieu le **lundi 3 septembre de 17h00 à 19h00** et le **vendredi 7 septembre de 18h00 à 20h00**.

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE « AU COEUR DU JARDIN »

Cours « Tablette électronique »

Votre Service d'Action Bénévole tient à vous informer que dès **septembre**, il offrira gratuitement aux aînés des cours de « Tablette électronique Samsung » (androïde) à ses bureaux, situés au 1030, rue Notre-Dame, Saint-Rémi. Nous offrons ce service afin d'aider et motiver les aînés à comprendre et utiliser les nouvelles technologies qui sont de plus en plus incontournables s'ils veulent demeurer actifs et au courant de tout ce qui se passe. La formation sera effectuée six lundis matin consécutifs, à raison de 1h30 chaque fois. Pour informations et inscription (obligatoire), contactez Ginette au 450 454-6567.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance
du conseil municipal**
17 / 09 / 2018 à 20h

**Prochaine séance
de la Cour municipale**
30 / 08 / 2018
13h et 18h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
JOL 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h à 12h et de
13h à 16h30
Vendredi de 8h à 13h

Bibliothèque
Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14h à 20h
Jeudi et vendredi de
9h à 12h et de 14h à 20h
Samedi de 10h à 13h

Écocentre
Heures d'ouverture
Mercredi de 18h à 21h
Vendredi de 13h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

**Loisirs / Réservation
de salles au centre
communautaire**
450 454-3993 poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
9-1-1

L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 24 août 2018
VOL. 22 NO. 33

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de l'assemblée du 20 août, le conseil municipal a :

- autorisé le versement d'une subvention à l'organisme Courtepointe Saint-Rémi pour ses activités durant l'année 2018;
- accordé une subvention dans le cadre du programme de démolition de bâtiments vétustes;
- demandé au Ministère des Transports de reconfigurer l'intersection des rues de la Pommeraie et de l'Église afin :
 - o d'ajouter deux arrêts dans les deux sens sur la rue de l'Église près de la rue de la Pommeraie;
 - o d'autoriser la Ville à faire le marquage de la traverse cyclable afin de relier les deux tronçons de la piste cyclable de part et d'autre de la rue de l'Église près de la rue de la Pommeraie.
- Octroyé un contrat :
 - o à la compagnie Sintra Inc. pour des travaux de planage et de resurfacement d'une partie du rang Sainte-Thérèse (de la montée Sainte-Marie vers les limites de Saint-Constant);
 - o à la compagnie Les Forages L.B.M. Inc. pour des forages exploratoires et l'installation du matériel de pompage sur le territoire de la Ville.

Projet d'un parc éolien

Le conseil a été informé par Kruger Énergie que l'entreprise désirait implanter un parc éolien de 24 MW comportant une dizaine d'éoliennes sur des terrains situés dans les municipalités de Saint-Rémi et Saint-Michel. À la lumière de l'expérience vécue depuis la mise en service du premier parc éolien, et compte tenu de l'engagement de Kruger Énergie et de son partenaire de procéder à des consultations aux différentes phases de développement du projet, le conseil appuie la réalisation du projet de parc éolien proposé, étant entendu que sa réalisation sera assujettie aux évaluations environnementales de rigueur, à la revue de la CPTAQ et aux consultations des citoyens aux différentes étapes de son développement.

Réfection du Calvaire du Cordon

Ce projet se concrétisera sous peu. En effet, la Ville a reçu l'autorisation du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation des travaux sur ce bâtiment patrimonial. Ainsi, le corpus sera retiré dès septembre afin de permettre à des experts de le restaurer et les travaux sur l'édicule se feront cet automne.



Sylvie
Gagnon-Breton
Mairesse

Jean-François
Daoust
District No 1

Yvon
Yelle
District No 2

Dany
Brosseau
District No 3

Claude
Boyer
District No 4

Marie-Dominique
Fortin
District No 5

Annie
Payant
District No 6

Agissons ensemble!



VENTES DE GARAGE

Du 7 au 9 septembre, il sera permis à tout citoyen de faire une vente de garage sur sa propriété. En cas de pluie, l'activité est remise à la fin de semaine suivante et/ou après ce délai, elle est annulée. La liste des lieux de ventes de garage sera disponible sur le site Internet de la Ville dès le 7 septembre.

Pour être inscrit sur cette liste, vous devez transmettre votre adresse par courriel à reception@ville.saint-remi.qc.ca ou par téléphone au 450 454-3993 poste 0 avant 16h00 le 6 septembre.

DÉMONSTRATION DES COURS DE LA PROGRAMMATION ADULTE - GRATUIT

Le mardi 28 août de 19h00 à 20h30, venez rencontrer les professeurs qui vous feront bouger en vous présentant de petites séances de 10 minutes de chaque cours afin de vous les faire découvrir. C'est un avant-goût de la session automne 2018.

1^{ER} PROJET

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NO V 654-2018-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO V 654-2017-00 ET SON AMENDEMENT (OMNIBUS)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 20 août 2018, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro V 654-2018-02 modifiant le règlement de zonage numéro V 654-2017-00 et son amendement (Omnibus).

Objets du projet de règlement :

Le règlement a pour but : de clarifier certains articles du règlement, pour donner suite à des ambiguïtés aperçues après la refonte du règlement de zonage no V 654-2017-00. Plus précisément, des erreurs cléricales ainsi que des règles d'interprétation de base sont ajoutées. Certaines clarifications sont également amenées afin de faciliter la compréhension et les explications aux citoyens. Finalement des clarifications sont apportées quant à l'interprétation à donner aux aménagements paysagers et aux espaces gazonnés.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 17 septembre 2018 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 24 août 2018

Diane Soucy, OMA
Greffière

RAPPEL RESTRICTION D'ARROSAGE – NIVEAU JAUNE

Avis est donné aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Seules les périodes suivantes sont autorisées :

- Adresses paires, le vendredi seulement
- Adresses impaires, le samedi seulement

entre 20h00 et 23h00

Système d'arrosage automatique

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal au moyen d'un système d'arrosage automatique ou à l'aide d'un boyau, pour fins d'arrosage de pelouse, jardin, fleurs, arbres ou autres végétaux.

entre 3h00 et 6h00

Système d'arrosage automatique de type gicleur

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal au moyen d'un système d'arrosage automatique de type gicleur, pour fins d'arrosage de pelouse, jardin, fleurs, arbres ou autres végétaux.

Arrosage manuel – permis en tout temps

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal au moyen d'un arrosage manuel pour fins d'arrosage de jardin, fleurs, arbres ou autres végétaux.

Lavage de véhicule ou d'une construction – interdit en tout temps

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal au moyen d'un boyau d'arrosage pour fins de lavage d'un véhicule ou d'une construction.

Quiconque contrevient au présent règlement, commet une infraction et est passible d'une amende :

	Personne physique		Personne morale	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Première amende	200 \$	1 000 \$	400 \$	2 000 \$
Cas de récidive	400 \$	2 000 \$	800 \$	4 000 \$

Une surveillance sera effectuée afin d'assurer le respect de cette consigne. Pour plus de détails, concernant le règlement no V 614-2015-00, consultez le site Internet de la Ville au www.ville.saint-remi.qc.ca. Nous vous remercions pour votre collaboration.

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

SOURIRE SANS FIN

Ateliers culinaires parent/enfant : les marmitons

Sourire sans Fin vous propose une série de cinq ateliers d'exploration culinaire pour les enfants âgés entre 4 et 5 ans et leurs parents. Au menu : recettes, jeux, chansons, bricolages et capsules éducatives pour développer de saines habitudes de vie. Le coût est de 10\$ pour la série d'ateliers qui aura lieu les **mercredis du 12 septembre au 17 octobre de 9h00 à 11h00**. (Pas d'atelier le 19 septembre) Réservez vos places tôt. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Julie Deneault au 450 454-5747.

Les ateliers parents-enfants Éveilatout

Vous cherchez une activité qui vous permettra de vivre des moments de qualité avec votre enfant? Vous êtes à court d'idées créatives pour stimuler le développement de votre tout-petit? Les ateliers sont faits pour vous. Joignez-vous à nous c'est gratuit! Venez partager votre expérience avec d'autres parents qui comme vous ont à cœur le bien-être de leurs enfants. Au menu : bricolages, chansons, jeux, discussions et surtout beaucoup de plaisirs et des souvenirs mémorables pour vous et votre enfant. Veuillez noter que nous privilégions l'inscription des familles de la MRC des Jardins-de-Napierville. Si vous avez besoin d'informations ou si vous voulez vous inscrire, contactez Valérie Brousseau-Dubé au 450 454-5747.